



Bulletin Officiel

N° 4163 Vendredi 03 Aout 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF	
MISE A JOUR DE LA LISTE DES INTERMEDIAIRES	2-4
COMMUNIQUE DE PRESSE	
CARTHAGE CEMENT	4
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE	
EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2012	5-8
INDICATEURS D'ACTIVITE	
TUNISIE LAIT	9
CHANGEMENT DE SIGNATURE	
SICAV L'EPARGNANT	10
COURBE DES TAUX	10
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	11-12
ANNEXE I	
INFORMATIONS POST AGO	
SONEDE INTERNATIONAL	
ANNEXE II	
SITUATION TRIMESTRIEL ARRETE AU 30/06/2012	
SICAV ENTREPRISE	
CAP OBLIG SICAV	
GENERALE OBLIG SICAV	

Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier publie une mise à jour de la liste des intermédiaires agréés mandatés qui ont déposé des conventions, établies avec des sociétés faisant appel public à l'épargne, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par ces sociétés.

(Mise à jour le 30 juillet 2012)

N°	Intermédiaires en bourse mandatés	Emetteurs	
		Dénomination	Siège social
1	Arab Financial Consultants-AFC 4, rue 7036 El Menzah IV-1004 Tunis	Tunisie Profilés Aluminium-TPR	Rue des Usines – Z.I. Sidi Rézig – Mégrine 2033 Tunis
		ASSAD	Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7
		SERVICOM	Cité Ishbilila Route de Tunis 3100 Kairouan, rue Om Maktoum
2	AXIS CAPITAL BOURSE 67, Avenue Mohamed V-1002 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES-SOTUVER	Zone industrielle 1111 Djebel Elouest Route Zaghouene Km 21 - BP 48
		Magasin Général	24, avenue de France 1000 Tunis
		Société Tunisienne d'Assurances « LLOYD TUNISIEN »	Rue Lac Lochness –Les Berges du Lac – 1053 Tunis
3	Amen Invest Immeuble Amen Invest. 9 Rue du Lac Neuchatel. Les Berges du Lac -1053 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT – SICAR Tuninvest SICAR	Immeuble Iris Les Berges du Lac – 1053 Tunis
4	BNA Capitaux Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD, Les Berges du Lac-1053 Tunis	LES CIMENTS DE BIZERTE	Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte
		Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines-SOTRAPIL	Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord -1003 Tunis El khadhra
		Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique SICAF-SPDIT SICAF	5, Route de l'hôpital Militaire - 1005 Tunis
		Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT	5, Route de l'hôpital de Bab SAADOUN - 1005 Tunis
		ESSOUKNA	46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville 1082 Tunis
		SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS-SOTUMAG	Route de Naâssen - Bir Kassâa – Ben Arous
		BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA	Rue Hédi Noura 1001 Tunis
		POULINA GROUP HOLDING-PGH	GP 1 KM 12 EZZAHRA- Ben Arous
		TUNISAIR	Boulevard du 07 novembre 1987- 2035 Tunis – Carthage.
		ARAB TUNISIAN LEASE – ATL	Ennour Building, Tour Gauche Centre Urbain Nord - 1082- Tunis- Mahrajène
		Banque de Tunisie et des Emirates -BTE	5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis
		Société Tunisienne d'Enterprises de Télécommunications - SOTETEL	Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II Aéroport BP640 -1080 Tunis Cedex
		Société Tunisienne de Réassurance - Tunis Re	Avenue Mohamed V BP 29-1073 Montplaisir 1073, Tunis
5	Compagnie Gestion et Finance - CGF	Banque Tunisienne de Solidarité- BTS	56 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis
		Société Immobilière et de Participations - SIMPAR	14, rue Masmouda, Mutuelleville 1082 Tunis
		Société Tunisienne d'Equipement –STEQ	99, Rue Houssine Bouzaiène 1001 Tunis

- Suite -

Compagnie Gestion et Finance - CGF Immeuble GAT 92/94 Avenue Hédi Chaker -1002 Tunis	Société Tunisienne d'Equipeement –STEQ	99, Rue Houssine Bouzaiène 1001 Tunis
Cofib-Capital Finances-CCF 25, rue Docteur Camlette – Mutuelleville - 1002 Tunis	SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE – SIPHAT	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous
	Société Industrielle Tunisie Lait- TUNISIE LAIT	Sidi Bou Ali – 4040 Sousse
	Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP	Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP 77-1003 Tunis El Khadra
	Compagnie d'Assurance Tuniso-Européenne –CARTE	12, Avenue Habib Thameur-1069 Tunis
	Société Chimique ALKIMIA	11, rue des lilas 1082 Tunis- Mahrajène
Société de Conseil et d'Intermédiation Financière-SCIF 11, rue A. Azzam-complexe K.Pacha BlocA Ap.A11 - 1002 Tunis	Banque Tuniso-Koweitienne- BTK	10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis
	Arab International Lease-AIL	11, rue Hédi NOUIRA 1001-Tunis
Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse- SIFIB-BH Immeuble SALIM Lotissement AFH/BC5 Bloc B 3ème étage Centre Urbain Nord	Banque de l'Habitat- BH	21, avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère
	Assurances SALIM	Immeuble EL JAMEL Avenue Mohamed V-1002 Tunis
	Société MODERN LEASING	Immeuble Assurances SALIM Lotissement AFH/BC5 Centre Urbain Nord -1082 Tunis
Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation -TSI 32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID BANK – Cité Mahrajène- 1082 Tunis	Société Industrielle d'Appareillages et de matériels électriques- SIAME	Zone Industrielle –8030- Grombalia
	Tunisian Qatari Bank-TQB	Rue cité des sciences BP 320, 1080 Tunis Cedex
	Société de Production Agricole de Té Boulba -SOPAT	la zone industrielle, BP 19, 5080 Té Boulba
Mac SA Green Center Bloc C 2 ^{ème} Etage – Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac -1053 Tunis	La société SOMOCER	Menzel Hayet –Zaramdine- MONASTIR
	La société Immobilière Tuniso- Séoudienne-SITS	Centre Urbain Nord - Avenue du 7 Novembre International City Center 1082 Tunis
	La société GIF FILTER SA	GP1, Km 35 - Grombalia 8030
	La société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN –CNT	Route de Gabes Km 1,5 - 3003 SFAX
	La société ADWYA	La Marsa, Route GP9
	Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis, Bloc H, 3 ^{ème} étage, Montplaisir -1073 Tunis
	HANNIBAL LEASE	Rue du Lac Malaren, Imm. Triki, les berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.
	Les Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS	Boulevard Ibn Khaldoun, B.P.63, 4018 - Sousse.
Attijari Intermédiation	La Société Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du Lac Tunis

- Suite -

12	Compagnie Générale d'Investissement –CGI- 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis	La Compagnie Internationale de Leasing- CIL	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
13	FINACORP Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue Lac Windermere) 1053 Les Berges du Lac Tunis	La SITEX	Avenue Habib Bourguiba Ksar Helal, Monastir
14	SOFIGES 34, rue Hédi Karray –El Menzah IV- 1080 Tunis	El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba -4100 Médenine- BP 356
16	Tunisie Valeurs Immeuble Integra- Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène	La Société TUNISIE LEASING (les emprunts obligataires émis par cette dernière)	Centre Urbain Nord, avenue Hédi KARRAY -1082 Tunis Mahrajène
17	STICODEVAM Jardins du Lac II, les berges du Lac 1053 Tunis	Automobile Réseau Tunisien & services - ARTES	39, av Kheireddine Pacha 1002 Tunis

2012 - AS - 1134

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Renouvellement du Contrat de Liquidité de «CARTHAGE CEMENT»

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions CARTHAGE CEMENT et l'intermédiaire en bourse MAC SA informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 23/06/2012.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société CARTHAGE CEMENT est rentré en vigueur le 24/06/2011. Il était composé de 1 680 673 actions et de 5 699 285,668 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 23/06/2012, ce contrat est composé de 2 775 946 actions et de 6 102.145 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société CARTHAGE CEMENT a mis en œuvre à compter du 25/06/2012 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions CARTHAGE CEMENT et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 2 775 946 actions et de 6 102.145 dinars de liquidité.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2012 - AS - 1135

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

« EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2012 »

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 31/05/2012 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 12/07/2012 a décidé d'émettre une première tranche de 50 millions de dinars avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2012 ».

Montant : 50 000 000 dinars divisés en 500 000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars chacune répartis en deux catégories :

- **Catégorie A :** 10 millions divisés en 100 000 obligations subordonnées ;
- **Catégorie B :** 40 millions divisés en 400 000 obligations subordonnées ;

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation subordonnée.

Forme des obligations : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à deux taux différents au choix du souscripteur en fonction de leur catégorie:

- **Catégorie A (Taux fixe) :** Taux brut **6,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Catégorie B (Taux variable) :** Taux du **Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,30%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 130 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'aout de l'année N.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin qui est égale à 3,5033%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 4,8033%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,30%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **6,25%** l'an pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émies pour une durée de **10 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **5,5 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations à taux fixe de 6,25% est de **4,635** soit **4 ans et 7 mois**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée, entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le **17/09/2012** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné, soit le **17/09/2012** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations subordonnées émises pour les deux catégories seront remboursables à partir de la première année suivant la date de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 10 dinars par obligation subordonnée, soit le un dixième (1/10) de la valeur nominale. L'emprunt subordonné sera amorti en totalité le **17/09/2022**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 septembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **17/09/2013**.

- Suite -

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **17/08/2012** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/09/2012**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des obligations subordonnées émises. Au cas où le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du **17/09/2012**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **17/10/2012**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **17/10/2012**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **17/08/2012** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées du présent emprunt seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Cotation en Bourse : Amen Bank s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

Rang de créance : En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées de même rang seront remboursées au même rang que les autres obligations subordonnées déjà émises ou contractées, qu'elles soient émis par les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant, à la date de leur souscription au taux indexé sur le TMM, à moins que l'émission de ces obligations qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juillet 2012 sous le numéro 12-005. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, devant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 12-781 en date du 1^{er} août 2012, du document de référence « AMEN BANK 2012 » enregistré par le CMF en date du 30 juillet 2012 sous le N° 12-005 et des états financiers intermédiaires de AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2012 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2012. Les obligations subordonnées du présent emprunt à instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Amen Bank, Av Mohamed V- 1002 Tunis- et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et d'Amen Bank www.amenbank.com.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 d'Amen Bank seront publiés dans le bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant.

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 12-781 en date du 1^{er} août 2012, du document de référence « AMEN BANK 2012 » enregistré par le CMF en date du 30 juillet 2012 sous le N° 12-005 et des états financiers intermédiaires de AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2012 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2012.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Amen Bank, Av Mohamed V- 1002 Tunis- et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et d'Amen Bank www.amenbank.com.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 d'Amen Bank seront publiés dans le bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LAIT

Siège social : Centrale Laitière de Sidi Bou Ali 4040 SOUSSE

La Société TUNISIE LAIT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2012.

Désignations	2eme TRIMESTRE		1 ^{ER} SEMESTRE		ANNUE L
	2011	2012	2011	2012	2011
Revenus (en millions de dinars)	23,83	24,299	40,446	48,061	89,468
Production (en millions de litres)	20,152	26,192	34,78	50,653	76,377
Investissements (en millions de dinars)	3,307	2,031	3,718	2,493	7,153
Endettement (en millions de dinars)			57,241	56,5	56,747
à long terme			25%	31%	31%
à court terme			75%	69%	69%

Formules :

Revenus =chiffre d'affaires HT.

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants+passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Le chiffre d'affaires continu sa croissance enregistrée depuis 2011 grâce au nouveau dynamisme technique, commercial et marketing entamé depuis 2011 avec l'arrivée d'un nouveau management. Ainsi le CA du 1^{er} semestre 2012 connaît une croissance de 18,82% par rapport à 2011, et ce, malgré la baisse significative de l'export sur la Libye.

La production a augmenté de 45,63%. Cette croissance s'explique par la hausse des ventes et la nécessité de reconstituer le stock de régulation de lait

AVIS DES SOCIETES

Changement de dirigeant

SICAV L'EPARGNANT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996
Siège social : Rue Hédi Nouria – Tunis

SICAV L'EPARGNANT informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 26 juillet 2012, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 19 juillet 2012, a décidé de nommer monsieur Mohamed Nacer HAJJI en qualité de Directeur Général de la SICAV en remplacement de monsieur Khaled BETTAIEB.

2012 - AS - 1033

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 AOUT 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,903%		
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,906%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,932%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,958%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,977%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,009%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,035%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,055%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,087%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,105%	1 004,982
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,113%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,146%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,171%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,196%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,222%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,361%	1 019,539
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,655%	1 045,025
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,792%	1 062,258
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,134%	1 042,459
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,524%		984,831
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,609%	988,100
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,730%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 035,959
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		967,352
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,147%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,155%	964,796
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,254%	1 045,541
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		951,522

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,824 141,835		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,457 12,458		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,278 1,278		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,566 34,569		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,113 47,117		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	181,327 181,900		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	605,771 607,232		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	146,509 146,894		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	131,497 131,580		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	121,122 121,151		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	118,927 118,937		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	101,102 101,250		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	152,268 151,986		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	114,978 116,129		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,586 107,661		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 348,387 1 354,545		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 377,595 2 386,301		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	113,130 113,185		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,691 112,479		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	126,249 126,527		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 228,183 1 230,993		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	144,468 144,643		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,554 16,739		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 073,137 6 081,861		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 852,366 6 853,165		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,483 2,487		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,036 2,039		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,357 1,361		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,738 105,747
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,764 102,772
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,779 103,789
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,857 100,867
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,584 101,594
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	105,261 105,270
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	102,078 102,088
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,090 102,100
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,470 102,480
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,013 104,020
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	100,182 100,191
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,346 102,356
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,396 102,405
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,025 105,034
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,011 104,020
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,280 101,288
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,031 101,039
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,802 102,812
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,787 100,798
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,946 101,955

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,782	102,791
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,746	100,756
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,454	102,463
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,180	103,188
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,549	100,558
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,318	10,319
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,779	101,789
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,999	102,008
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,581	99,643
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	76,035	76,384
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	164,727	165,195
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 642,545	1 646,056
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	116,336	116,675
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	117,070	117,513
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	100,913	101,540
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,976	17,003
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	289,697	289,381
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	45,130	45,249
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 708,516	2 715,098
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	85,667	86,099
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	61,760	61,917
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	104,325	104,391
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	117,265	117,538
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	113,991	114,302
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,757	11,770
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	13,041	13,079
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	17,057	17,149
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,671	17,756
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,481	13,521
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	11,158	11,142
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,789	10,783
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,735	10,727
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	133,100	133,491
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	131,316	131,774
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,740	11,803
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	127,230	127,809
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,872	21,928
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,893	99,805
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,754	100,629
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	100,555	100,547
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	101,214	101,066
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	124,127	123,341
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	151,444	152,611
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,819	12,017
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	127,497	129,368
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	118,813	119,804
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	107,523	107,685
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	108,198	108,774
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	195,215	196,112
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	168,887	169,906
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	144,340	145,088
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 722,147	10 772,634
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	231,817	231,953
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	149,778	152,561
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 666,238	1 675,787
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	120,903	120,904
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	101,837	100,772
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	126,616	127,997
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 163,118	10 277,733

BULLETIN OFFICIEL**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO**SONEDE INTERNATIONAL**

SIEGE SOCIAL : Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 juin 2012, la Société SONEDE International publie ci-dessous:

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION : Validité de la réunion**

L'Assemblée Générale Ordinaire déclare qu'elle a été valablement convoquée et qu'elle est habilitée à délibérer sur l'ensemble des points inscrits à son ordre du jour, tel que défini dans le présent acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2011 et présentation du rapport général aux comptes relatifs audit exercice

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2011 et présentation par le Commissaire aux Comptes de son rapport général relatifs aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, approuve le rapport d'activités établi par le Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance de l'autorisation par le conseil d'administration des conventions visées à l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur lesdites conventions, déclare les approuver sans exception ni réserve telles qu'elles sont détaillées dans le rapport précité annexé au présent procès verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2011 de -72968 DT réparti comme suit:

- ✓ amortissement différé : - 28 509 DT
- ✓ en résultat reporté : - 44 459 DT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION: Jetons de présence

Suite à la décision du Conseil d'administration N°09 du 21/04/2011 qui a décidé de ne pas octroyer des jetons de présence pour ses membres au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve cette décision de ne pas octroyer de jetons de présence à ses membres pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION : Quitus Aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier définitif et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION : Nomination de nouveaux administrateurs

En application de l'article 13 aliéna 3.3.1 du pacte des actionnaires et en application de la rotation entre les 3 bureaux d'étude COMTE, SCET et STUDI ,c'est la SCET qui a doit désigner un administrateur pendant la période 2012-2014. Après discussion l'Assemblée a retenu la composition ci-après du conseil d'administration étant entendu que la durée de leurs mandats est fixée pour une période de trois années, prenant fin à la date de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur l'exercice 2014: :

Le PDG de la SONEDE	Administrateur représentant la SONEDE et Président du conseil d'administration
Monsieur Mohsen SFAXI	Nouveau Administrateur représentant la SONEDE
Monsieur Mourad BEN MANSOUR ..	Nouveau Administrateur représentant la SONEDE
Monsieur Mosbah HELALI.....	Administrateur représentant la SONEDE
Monsieur Raouf BOUGUERRA.....	Administrateur représentant la STB INVEST
Monsieur Jamil KORKED.....	Administrateur représentant la STEG INTERNATIONAL SERVICES
Monsieur Salem SAKKA	Nouveau Administrateur représentant SCET Tunisie
Monsieur Khalil ATTIA.....	Administrateur représentant l'ONAS

STUDI INTERNATIONAL et COMETE ENGINEERING siègeront en tant qu'observateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION : Nominations d'un commissaires aux comptes pour les exercices 2012-2013 et 2014

Le nom du bureau DDF-AUDIT géré par Mr Mohamed DALY HASSEN a été retenu par l'assemblée comme commissaires aux comptes de la société pour les exercices 2012 -2013 et 2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUFIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à son mandataire d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal dûment signé, tout pouvoir pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

SOCIETE SONEDE INTERNATIONAL		Exercice 2011	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2011			
(TND)			
ACTIF	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		229	229
Moins : Amortissements		117	41
	1	112	188
Immobilisations corporelles		104 150	100 983
Moins : Amortissements		35 982	14 741
	2	68 168	86 242
Immobilisations financières		2700	2 700
Moins : Provisions		-	-
	3	2 700	2 700
Total des Actifs Immobilisés		70 980	89 130
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	4	7 191	14 384
Total des Actifs non courants		78 171	103 514
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		-	-
Moins : Provisions		-	-
Clients et comptes rattachés		194 768	85 950
Moins : Provisions		-	-
	5	194 768	85 950
Compte de régularisation et autres actifs courants		42 188	30 416
	6	42 188	30 416
Placements et autres actifs financiers	7	658 628	812 112
Liquidités et équivalents de liquidités	8	90 054	63 253
Total des Actifs courants		985 638	991 731
Total des Actifs		1 063 809	1 095 245

		(TND)	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
Capitaux propres			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Réserves		-	-
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		(91 156)	-
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		908 844	1 000 000
Résultat de l'exercice		(72 968)	(91 156)
Amortissements différés		-28 509	
Résultat reportés		-44 459	
Total des capitaux propres avant affectation	9	835 876	908 845
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts bancaires		-	-
Total des passifs non courants		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	2 195	1 091
Autres passifs courants	11	225 738	185 309
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-
Total des passifs courants		227 933	186 400
Total des passifs		227 933	186 400
Total des capitaux propres et des passifs		1 063 809	1 095 245

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<u>TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES</u>					
	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Souscription du capital social	1 000 000				1 000 000
				0	0
Résultat reportés			-135 615		-135 615
Amortissements différés				-28 509	-28 509
Solde au 31/12/2011	1 000 000	0	-135 615	-28 509	835 876

**SICAV ENTREPRISE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE, qui comprennent le bilan au 30 juin 2012 faisant ressortir un total de 48 843 762 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 329 099 DT et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 48 723 773 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 28 juillet 2012

Le commissaire aux comptes :
ECC MAZARS
Mourad FRADI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2012

Montants exprimés en dinars tunisiens

	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>ACTIF</u> -				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		32 338 223	33 118 281	34 351 497
Titres OPCVM		943 174	945 007	960 613
	3.1	33 281 397	34 063 288	35 312 110
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	10 721 966	6 451 699	4 978 582
Disponibilités	3.3	4 840 399	5 795 783	4 694 441
		15 562 365	12 247 482	9 673 023
<u>Créances d'exploitations</u>				
<u>Autres actifs</u>				
TOTAL ACTIF		48 843 762	46 310 770	44 985 133
<u>PASSIF</u> -				
Opérateurs créditeurs	3.4	115 597	113 347	112 945
Autres créditeurs divers		4 392	4 189	4 228
TOTAL PASSIF		119 989	117 536	117 173
Capital	3.5	47 994 383	45 420 813	43 464 239
Sommes distribuables		729 390	772 421	1 403 721
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		729 390	772 421	1 403 721
ACTIF NET		48 723 773	46 193 234	44 867 960
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		48 843 762	46 310 770	44 985 133

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2012 AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 01/04/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		397 609	768 081	432 302	824 633	1 572 026
Dividendes	4.1	33 583	33 583	33 859	33 859	33 859
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	363 466	733 938	398 162	790 493	1 537 014
Autres revenus		560	560	281	281	1 153
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	85 523	156 318	87 670	182 200	337 669
<i>Total des revenus des placements</i>		483 132	924 399	519 972	1 006 833	1 909 695
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<115 597>	<226 623>	<113 347>	<227 305>	<449 014>
-						
<i>Revenu net des placements</i>		367 535	697 776	406 625	779 528	1 460 681
Autres produits						
Autres charges	4.5	<12 985>	<25 388>	<12 828>	<25 787>	<50 410>
<i>Résultat d'exploitation</i>		354 550	672 388	393 797	753 741	1 410 271
Régularisation du résultat d'exploitation		77 461	57 002	32 372	18 680	<6 550>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		432 011	729 390	426 169	772 421	1 403 721
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<77 461>	<57 002>	<32 372>	<18 680>	6 550
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<25 309>	<17 739>	4 495	23 916	95 145
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres			1 125	<12 793>	7 644	<45 854>
Frais de négociation		<142>	<213>			<325>
<i>Résultat net de la période</i>		329 099	655 561	385 499	785 301	1 459 237

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2012 AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/04/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 01/04/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		329 099	655 561	385 499	785 301	1 459 237
Résultat d'exploitation		354 550	672 388	393 797	753 741	1 410 271
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<25 309>	<17 739>	4 495	23 916	95 145
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres			1 125	<12 793>	7 644	<45 854>
Frais de négociation		<142>	<213>			<325>
- -						
<u>Distributions de dividendes</u>		<1 544 654>	<1 544 654>	<1 544 530>	<1 544 530>	<1 544 530>
<u>Transactions sur le capital</u>		8 017 251	4 744 906	2 704 299	1 203 336	<795 874>
Souscriptions		22 443 019	32 426 258	11 887 274	27 184 065	54 932 573
Capital		21 732 770	31 368 309	11 523 542	26 254 278	53 319 040
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		2 277	3 165	7 762	9 004	36 368
Régularisation des sommes distribuables		707 972	1 054 784	355 970	920 783	1 577 165
Rachats		<14 425 768>	<27 681 352>	<9 182 975>	<25 980 729>	<55 728 447>
Capital		<14 038 248>	<26 823 447>	<8 921 936>	<25 091 658>	<54 129 027>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		337	<1 056>	<4 684>	<4 515>	<32 953>
Régularisation des sommes distribuables		<387 857>	<856 849>	<256 355>	<884 556>	<1 566 467>
<u>Variation de l'actif net</u>		6 801 696	3 855 813	1 545 268	444 107	<881 167>
<u>Actif net</u>						
En début de période		41 922 077	44 867 960	44 647 966	45 749 127	45 749 127
En fin de période		48 723 773	48 723 773	46 193 234	46 193 234	44 867 960
-						
<u>Nombre d'actions</u>						
En début de période		397 596	428 659	422 448	436 657	436 657
En fin de période		473 482	473 482	448 137	448 137	428 659
<u>Valeur liquidative</u>		102,905	102,905	103,078	103,078	104,671
<u>Taux de rendement</u>		0,70%	1,44%	0,84%	1,72%	3,24%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2012 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués à la date d'arrêté à la valeur de marché du 30 juin 2012, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2012 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	240 000	241 510	0,49%
AIL 2007	4 000	80 000	82 368	0,17%
AIL 2008	13 000	520 000	540 402	1,11%
AIL 2009/1	11 000	440 000	448 064	0,92%
AIL 2010/1	2 000	120 000	121 160	0,25%
AIL 2011/1	10 000	800 000	806 453	1,65%
AIL 2012/1 F	5 000	500 000	503 090	1,03%
AMEN BANK 2006	11 880	594 002	602 959	1,23%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	186 660	191 961	0,39%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	400 000	414 880	0,85%
ATB 2007/1 A	2 000	100 000	100 363	0,21%
ATB 2007/1 D	2 000	160 000	160 742	0,33%
ATL 2006/1	5 000	100 000	100 228	0,21%
ATL 2007/1	2 000	40 000	41 733	0,09%
ATL 2008/1	3 000	60 000	60 274	0,12%
ATL 2009	10 000	400 000	402 749	0,82%
ATL 2010/1	5 000	400 000	415 010	0,85%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 017 857	2,08%
ATL 2011 TF	2 000	200 000	203 798	0,42%
ATL 2012/1 TF	5 000	500 000	502 089	1,03%

ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 048 044	2,15%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	857 140	870 223	1,78%
BH 2009	5 000	500 000	510 600	1,05%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	300 000	306 258	0,63%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	1 999 765	2 019 885	4,14%
BTE 2010 A	1 500	135 000	138 476	0,28%
BTE 2010 B	3 500	332 500	344 746	0,71%
BTK 2009 CAT.D	1 500	135 000	137 175	0,28%
CIL 2005/1	2 500	50 000	51 997	0,11%
CIL 2007/1	5 000	100 000	102 444	0,21%
CIL 2007/2	3 000	60 000	61 108	0,13%
CIL 2008/1	7 000	280 000	292 213	0,60%
CIL 2009/1	4 000	240 000	250 012	0,51%
CIL 2009/2	5 000	300 000	310 221	0,64%
CIL 2009/3	3 000	180 000	183 181	0,38%
CIL 2010/1	7 500	600 000	623 203	1,28%
CIL 2010/2	4 000	320 000	329 061	0,67%
CIL 2011/1 TF	4 000	320 000	325 270	0,67%
CIL 2011/1 TV	9 000	720 000	729 206	1,49%
CIL 2012/1 TF	4 000	400 000	404 892	0,83%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 129	0,41%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	357 562	359 394	0,74%
HANNIBAL LEASE	2 000	40 000	40 303	0,08%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	60 000	60 068	0,12%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	60 000	60 068	0,12%
PANOBOIS 2007	2 000	120 000	121 402	0,25%
SIHM 2008	2 000	160 000	166 558	0,34%
STB 2008/2	3 000	243 750	248 390	0,51%
TL 2007/1	10 000	200 000	205 314	0,42%
TL 2008/1	3 600	72 000	72 010	0,15%
TL 2008/2	3 000	120 000	123 700	0,25%
TL 2008/3	3 000	120 000	122 660	0,25%
TL 2009/2	8 000	480 000	485 068	0,99%
TL 2010/2	6 000	480 000	492 801	1,01%
TL 2011/1 F	7 000	560 000	561 482	1,15%
TL 2011/3 F	9 000	900 000	917 723	1,88%
TL 2012/1 B TF	2 800	280 000	281 266	0,58%
TL SUB 2010 TV	4 000	320 000	324 050	0,66%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	200 000	210 282	0,43%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	204 000	211 054	0,43%
UIB 2009/1 TR B	5 000	433 300	452 560	0,93%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 350 000	1 410 418	2,89%
UIB 2011/1 TR B	4 000	400 000	417 075	0,85%
UIB 2011/2	6 000	600 000	611 839	1,25%
UNIFACTOR 2008	4 000	80 000	81 242	0,17%
Total Obligations de sociétés		23 710 679	24 233 761	49,61%

Bons du trésor assimilables

BTA 10-2013-6,1 %	65	66 560	68 428	0,14%
BTA 07-2017-6,75%	900	892 880	940 281	1,93%
BTA 03-2019-5,5%	4 175	4 173 700	4 231 075	8,66%
BTA 05-2022-6,9%	25	27 000	26 802	0,05%

BTA 10-2018-5,5%	783	756 405	785 454	1,61%
BTA 03-2016-5,25%	150	146 700	148 931	0,30%
Total Bons de trésor		6 063 245	6 200 971	12,69%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 903 491	3,90%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 903 491	3,90%
Total obligations et valeurs assimilées		31 251 331	32 338 223	66,20%
Titres OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	626 087	1,28%
SICAV AXIS TRESORERIE	3 021	324 864	317 087	0,65%
Total titres OPCVM		962 595	943 174	1,93%
Total		32 213 926	33 281 397	68,13%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2012 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 29/03/2013	500 000	481 315	485 935	0,99%
AMEN BANK au 07/04/2013	500 000	481 315	485 468	0,99%
AMEN BANK au 08/01/2013	1 000 000	975 277	976 390	2,00%
AMEN BANK au 14/01/2013	1 000 000	975 277	975 648	2,00%
Total émetteur AMEN BANK	3 000 000	2 913 184	2 923 441	5,98%
BTKD au 07/06/2013	500 000	479 147	480 247	0,98%
Total émetteur BTKD	500 000	479 147	480 247	0,98%
ATTIJARI BANK au 26/12/2012	3 000 000	2 933 042	2 933 785	6,01%
Total émetteur ATTIJARI BANK	3 000 000	2 933 042	2 933 785	6,01%
Total Certificats de dépôt	6 500 000	6 325 373	6 337 473	12,97%
Billets de trésorerie				
Billets de trésorerie précomptés				
TUNISIE FACTORING au 10/07/2012	1 000 000	995 897	999 077	2,05%
TUNISIE FACTORING au 06/08/2012	1 500 000	1 490 594	1 494 357	3,06%
TUNISIE FACTORING au 01/08/2012	1 500 000	1 492 152	1 495 134	3,06%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	4 000 000	3 978 643	3 988 568	8,17%
TUNISIE LEASING au 20/09/2012	400 000	395 473	395 925	0,81%
Total billets de trésorerie	4 400 000	4 374 116	4 384 493	8,98%
Total placements monétaires	10 900 000	10 699 489	10 721 966	21,95%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2012 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 478 064	3 058 929	2 839 157
Compte à terme Amen bank Pasteur	500 000	1 500 000	1 500 000
Amen Bank Pasteur	387 350	168 679	119 328
Amen Bank Med V	394 929	134 963	22 753
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	46 495	23 895	68 015
Coupon à recevoir	79 471	<40 >	21 176
Vente titres à encaisser	-	8	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<9 299 >	<4 779 >	<13 603 >
Liquidation émissions/rachats	<36 611 >	914 128	137 615
	<u><u>4 840 399</u></u>	<u><u>5 795 783</u></u>	<u><u>4 694 441</u></u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2012 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2012.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2012		
Montant		43 464 239
Nombre de titres		428 659
Nombre d'actionnaires		212
Souscriptions réalisées		
Montant		31 368 309
Nombre de titres		309 365
Nombre d'actionnaires entrants		42
Rachats effectués		
Montant		26 823 447
Nombre de titres		264 542
Nombre d'actionnaires sortants		22
Autres mouvements		
Différences d'estimation (+/-)		<17 739 >
Plus ou moins-value réalisée		1 125
Frais de négociation		<213> (i)
Régularisations des sommes non distribuables		1 786
Résultat antérieur incorporé au capital		323 (i)
Capital au 30 juin 2012		
Montant		47 994 383
Nombre de titres		473 482
Nombre d'actionnaires		232

(i) L'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2012 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2012 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2011</u>
Dividendes UNIVERS OBLIGATION SICAV	22 145	23 886	23 886
Dividendes SICAV AXIS TRESORERIE	11 438	9 973	9 973
	<u>33 583</u>	<u>33 859</u>	<u>33 859</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2012 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04/2012 au 30/06/2012</u>	<u>Période du 01/04/2011 au 30/06/2011</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2011</u>
Intérêts sur obligations	270 436	251 060	994 232
Intérêts sur BTA	67 711	123 350	446 714
Intérêts sur BTZC	25 319	23 752	96 068
	<u>363 466</u>	<u>398 162</u>	<u>1 537 014</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2012 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04/2012 au 30/06/2012</u>	<u>Période du 01/04/2011 au 30/06/2011</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2011</u>
Intérêts sur billets	32 706	30 600	113 806
Intérêts sur dépôt à vue	31 107	19 756	100 873
Intérêts sur certificats	21 710	30 009	99 794
Intérêts sur BTC	-	7 305	23 196
	<u>85 523</u>	<u>87 670</u>	<u>337 669</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2012 à 115 597 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2012 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04/2012 au 30/06/2012</u>	<u>Période du 01/04/2011 au 30/06/2011</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2011</u>
Redevance CMF	11 560	11 335	44 902
TCL	1 191	1 283	4 839
Autres Retenues	234	210	669
	<u>12 985</u>	<u>12 828</u>	<u>50 410</u>

CAP OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2012 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du deuxième trimestre 2012, l'actif net de CAP OBLIG SICAV a été employé dans des liquidités en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2012, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 31 juillet 2012

Le commissaire aux comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE au 30-06-2012
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	17 910 641	21 189 724	21 536 184
Obligations et valeurs assimilées		17 708 610	20 969 272	21 325 668
Autres valeurs		202 031	220 452	210 516
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		7 232 752	3 414 191	7 519 547
Placements monétaires	3.3	7 071 130	3 406 890	7 495 646
Disponibilités		161 622	7 301	23 901
AC4 - Autres actifs		0	0	11 271
Total Actif		25 143 393	24 603 915	29 067 002
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs		18 006	18 371	22 596
PA2 - Autres créditeurs divers		5 116	5 224	6 191
Total Passif		23 122	23 595	28 787
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.5	24 658 629	24 099 762	27 934 645
CP2 - Sommes distribuables		461 642	480 558	1 103 570
Sommes distribuables des exercices antérieurs		59	232	269
Sommes distribuables de l'exercice		461 583	480 326	1 103 301
Actif Net		25 120 271	24 580 320	29 038 215
Total Passif et Actif Net		25 143 393	24 603 915	29 067 002

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-04-2012 au 30-06-2012
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-12 au 30-06-12	Période du 01-04-11 au 30-06-11	Période du 01-01-11 au 30-06-11	Exercice clos le 31-12-11
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	239 596	507 384	281 580	561 729	1 126 847
Revenus des obligations et valeurs assimilées		237 628	503 664	279 185	556 702	1 117 804
Revenus des autres valeurs		1 968	3 720	2 395	5 027	9 043
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	58 841	109 557	44 185	101 278	224 893
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		298 437	616 941	325 765	663 007	1 351 740
CH1 - Charges de gestion des placements	3.6	-56 888	-117 389	-58 377	-119 598	-247 752
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		241 549	499 552	267 387	543 409	1 103 988
CH2 - Autres charges	3.7	-7 127	-14 759	-7 410	-15 171	-31 373
RESULTAT D'EXPLOITATION		234 422	484 793	259 977	528 238	1 072 615
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-9 087	-23 210	-59 733	-47 912	30 686
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		225 335	461 583	200 244	480 326	1 103 301
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 087	23 210	59 733	47 912	-30 686
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	-23 800	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		234 422	460 993	259 977	528 238	1 072 615

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**Période du 01-04-2012 au 30-06-2012**

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-12 au 30-06-12	Période du 01-04-11 au 30-06-11	Période du 01-01-11 au 30-06-11	Période Close le 31-12-11
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	234 422	460 993	259 977	528 238	1 072 616
Résultat d'exploitation	234 422	484 793	259 977	528 238	1 072 616
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	0	-23 800	0	0	0
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	0	-968 561	0	-1 136 011	-1 136 011
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	-246 739	-3 410 377	-4 107 375	-4 271 735	-358 218
a / Souscriptions	16 472 897	25 488 261	4 393 108	14 018 962	38 538 601
Capital	16 266 498	24 964 879	4 330 595	13 596 766	37 418 548
Régularisation des sommes non distribuables	-15 790	-17 164	0	0	0
Régularisation des sommes distribuables	222 189	540 546	62 513	422 196	1 120 053
b / Rachats	-16 719 636	-28 898 638	-8 500 483	-18 290 697	-38 896 819
Capital	-16 504 380	-28 216 936	-8 378 198	-17 807 969	-37 794 869
Régularisation des sommes non distribuables	16 021	17 005	0	0	0
Régularisation des sommes distribuables	-231 277	-698 708	-122 285	-482 728	-1 101 950
Variation de l'actif net	-12 317	-3 917 944	-3 847 398	-4 879 508	-421 613
AN4 - <u>Actif net</u>					
Début de période	25 132 587	29 038 215	28 427 718	29 459 828	29 459 828
Fin de période	25 120 271	25 120 271	24 580 320	24 580 320	29 038 215
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
Début de période	248 595	278 663	280 785	282 417	282 417
Fin de période	246 222	246 222	240 408	240 408	278 663
Valeur liquidative	102,023	102,023	102,244	102,244	104,205
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	3,68%	3,43%	3,96%	3,86%	3,80%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2012**

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché du 30-06-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-06-2012 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2012 à 17 910 641 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2012	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées	135 100	16 966 250	17 708 610	70,50%
Emprunts d'Etat	10 000	9 913 000	10 459 805	41,64%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 512 420	33,89%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 919 900	1 947 385	7,75%
Emprunts de sociétés	125 100	7 053 250	7 248 805	28,86%
AIL 2008	7 000	280 000	290 942	1,16%
ATB 2007-1	3 000	206 250	207 056	0,82%
ATL 2006/1	16 000	320 000	320 730	1,28%
ATL 2008/1	5 000	100 000	100 456	0,40%
CIL 2008/1	9 500	380 000	396 576	1,58%
SIHM2008	3 000	240 000	249 838	0,99%
STM2007	5 000	300 000	312 104	1,24%
TL 2007-1	4 600	92 000	94 444	0,38%
TL 2007-2	3 000	60 000	61 322	0,24%
UIB 2009/1	2 500	225 000	235 070	0,94%
UTL 2005-1	10 000	200 000	208 416	0,83%

HL 2010/1	3 000	180 000	180 269	0,72%
HL 2010/2	2 000	160 000	164 155	0,65%
BTE 2010	2 000	180 000	184 845	0,74%
CIL 2010/1	9 000	720 000	747 842	2,98%
CIL 2010/2	2 000	160 000	164 530	0,65%
ATL 2010/1	10 000	800 000	830 016	3,30%
ATL 2010/2	5 000	500 000	511 060	2,03%
EWL 2010	20 000	1 600 000	1 632 976	6,50%
UIB 2011-1	1 000	100 000	103 100	0,41%
CIL 2012/1	2 500	250 000	253 058	1,01%
FCC	300	201 062	202 031	0,80%
FCC BIAT-CREDIMMO2P2	200	200 000	200 965	0,80%
FCC BIAT-CREDIMMO1P1	100	1 062	1 066	0,00%
Total	135 400	17 167 312	17 910 641	71,30%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-04-2012 au 30-06-2012 totalisent 239 596 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2012 au 30-06-2012	Période du 01-01-2012 au 30-06-2012	Période du 01-04-2011 au 30-06-2011	Période du 01-01-2011 au 30-06-2011	Exercice clos le le 31-12-2011
Revenus des obligations de sociétés	84 050	167 315	111 645	223 463	419 526
Revenus des obligations d'Etat	153 578	336 349	167 540	333 239	698 278
Revenus des FCC	1 968	3 720	2 395	5 027	9 043
Total	239 596	507 384	281 580	561 729	1 126 847

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-06-2012 à 7 071 130 DT contre 3 406 890 DT au 30-06-2011.

Le détail et caractéristiques des placements monétaires à la date du 30-06-2012 sont présentés au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2012	% actif net
Placement à terme	5 100	5 100 000	5 119 302	20,38%
Bons de Trésor court terme	2 000	1 918 351	1 951 828	7,77%
Total	7 100	7 018 351	7 071 130	28,15%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 58 841 DT pour la période allant du 01-04-2012 au 30-06-2012 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme ainsi que sur les bons de trésors cessibles au titre du second trimestre 2012.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-2012 au 30-06-2012	Période du 01-04-11 au 30-06-11	Période du 01-01-2011 au 30-06-2011	Exercice clos le 31-12-2011
Revenus des placements à terme	42 958	78 109	44 185	101 278	222 863
Revenus des BTC	15 883	31 448	0	0	2 029
Total	58 841	109 557	44 185	101 278	224 892

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève - 12 317 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-237 651
Variation de la part Revenu	225 334
Variation de l'Actif Net	-12 317

Les mouvements sur le capital au cours du 2ème trimestre 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 01-04-2012

Montant:	24 920 470
Nombre de titres:	248 595
Nombre d'actionnaires :	613

Souscriptions réalisées

Montant:	16 266 498
Nombre de titres émis:	162 267
Nombre d'actionnaires nouveaux :	174

Rachats effectués

Montant:	16 504 380
Nombre de titres rachetés:	164 640
Nombre d'actionnaires sortant:	160

Capital au 30-06-2012

Montant:	24 682 588 *
Nombre de titres:	246 222
Nombre d'actionnaires :	627

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-04-2012. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2012 au 30-06-2012).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	24 682 588
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-23 800
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-159
Capital au 30-06-2012	24 658 629

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV. Les charges de gestion se sont élevées à 56 888 DT au cours de la période allant du 01-04-2012 au 30-06-2012.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

GENERALE OBLIG – SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.883.641, un actif net D : 15.848.108, et un bénéfice de la période de D : 135.377.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 30 Juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 14,73% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 juillet 2012

Le commissaire aux comptes :
FINOR
Mustapha MEDHIOUB

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	13 539 759.481	12 191 040.090	12 622 819.781
Obligations et valeurs assimilées		12 695 774.616	11 462 768.205	11 739 910.598
Titres des Organismes de Placement Collectif		843 984.865	728 271.885	882 909.183
Placements monétaires et disponibilités		2 339 089.836	2 784 591.601	4 642 398.956
Placements monétaires	6	1 192 327.934	1 198 908.035	3 891 650.875
Disponibilités		1 146 761.902	1 585 683.566	750 748.081
Créances d'exploitation		4,791.410	5 501.768	4 137.272
TOTAL ACTIF		15 883 640.727	14 981 133.459	17 269 356.009
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	27 115.988	25 287.560	26 934.096
Autres créditeurs divers	9	8 416.270	11 184.843	13 763.336
TOTAL PASSIF		35 532.258	36 472.403	40 697.432
ACTIF NET				
Capital	12	15,572,557	14,537,472.713	16,499,165.611
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		40.314	97 014.118	109 909.279
Sommes distribuables de l'exercice en cours		275 511.142	310 174.225	619 583.687
ACTIF NET		158 48 108.469	149 44 661.056	172 28 658.577
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 883 640.727	14 981 133.459	17 269 356.009

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/04/2012 au 30/06/2012	du 01/01/2012 au 30/06/2012	du 01/04/2011 au 30/06/2011	du 01/01/2011 au 30/06/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	5	159 678.637	290 600.335	194 063.346	326 445.806	590 517.872
Revenus des obligations et valeurs assimilées		135 311.764	265 356.417	136 686.439	267 694.213	529 782.147
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		24 366.873	25 243.918	57 376.907	58 751.593	60 735.725
Revenus des placements monétaires	7	22 016.841	46 368.352	21 995.787	51 117.831	86 007.268
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		181 695.478	336 968.687	216 059.133	377 563.637	676 525.140
Charges de gestion des placements	10	(25 897.049)	(51 690.084)	(24 705.642)	(47 757.925)	(95 829.352)
REVENU NET DES PLACEMENTS		155 798.429	285 278.603	191 353.491	329 805.712	580 695.788
Autres charges	11	(1 989.410)	(4 112.530)	(2 013.730)	(4 017.248)	(8 095.208)
Autres produits		-	-	-	-	96.708
RESULTAT D'EXPLOITATION		153 809.019	281 166.073	189 339.761	325 788.464	572 697.288
Régularisation du résultat d'exploitation		(4 039.589)	(5 654.931)	(22 174.256)	(15 614.239)	46 886.399
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		149 769.430	275 511.142	167 165.505	310 174.225	619 583.687
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 040	5 655	22 174	15 614	(46 886.399)
Plus ou moins values réalisées sur titres		-	3 428	(24 230.831)	(22 107.668)	(7 006.894)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		(18 432.235)	(16 226.624)	(19 572.974)	(14 571.109)	(2 562.775)
RESULTAT DE LA PERIODE		135 376.784	268 367.374	145 535.956	289 109.687	563 127.619

GO SICAV16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/04/2012 au 30/06/2012</i>	<i>du 01/01/2012 au 30/06/2012</i>	<i>du 01/04/2011 au 30/06/2011</i>	<i>du 01/01/2011 au 30/06/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>135 376.784</u>	<u>268 367.374</u>	<u>145 535.956</u>	<u>289 109.687</u>	<u>563 127.619</u>
Résultat d'exploitation	153 809.019	281 166.073	189 339.761	325 788.464	572 697.288
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(18 432.235)	(16 226.624)	(19 572.974)	(14 571.109)	(2 562.775)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	3 427.925	(24 230.831)	(22 107.668)	(7 006.894)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(702 501.965)</u>	<u>(702 501.965)</u>	<u>(631 832.000)</u>	<u>(631 832.000)</u>	<u>(631 832.000)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(16 567.463)</u>	<u>(946 415.517)</u>	<u>(800 431.552)</u>	<u>9 91 405.029</u>	<u>30 01 384.618</u>
Souscriptions					
- Capital	5 657 672.040	9 999 133.512	2 288 328.236	8 816 805.648	15 427 444.304
- Régularisation des sommes non distribuables	(948.925)	(107.527)	(1 164.523)	30.957	(8 427.432)
- Régularisation des sommes distribuables	199 961.119	409 932.191	79 769.140	416 680.665	662 832.751
Rachats					
- Capital	(5 683 015.896)	(10 913 280.504)	(3 071 906.703)	(7 896 127.976)	(12 570 080.658)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 417.827	444.620	4 779.050	3 892.431	10 248.636
- Régularisation des sommes distribuables	(191 653.628)	(442 537.809)	(100 236.752)	(349 876.696)	(520 632.983)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(583 692.644)</u>	<u>(1 380 550.108)</u>	<u>(1 286 727.596)</u>	<u>648 682.716</u>	<u>2 932 680.237</u>
ACTIF NET					
En début de période	16 431 801.113	17 228 658.577	16 231 388.652	14 295 978.340	14 295 978.340
En fin de période	15 848 108.469	15 848 108.469	14 944 661.056	14 944 661.056	17 228 658.577
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	158 912	167 960	156 227	138 886	138 886
En fin de période	158 654	158 654	148 254	148 254	167 960
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>99.891</u>	<u>99.891</u>	<u>100.804</u>	<u>100.804</u>	<u>102.576</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.80%</u>	<u>1.62%</u>	<u>0.87%</u>	<u>1.82%</u>	<u>3.54%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 Juin 2012

Note 1 : Présentation de la société

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2012 à D : 13.539.759,481 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2012	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		12 424 973.500	12 695 774.616	80.11%
Obligations des sociétés		9 292 923.500	9 491 311.891	59.89%
EO AIL 2009/1	2 000	80 000.000	81 466.230	0.51%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	150 000.000	152 310.000	0.96%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	259 980.000	268 496.831	1.69%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	259 980.000	266 895.041	1.68%
EO SUB AMEN BANK 2010-1 (TMM+0,85%)	3 000	279 990.000	288 249.705	1.82%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	400 000.000	401 808.438	2.54%
EO ATL 2006/1	3 000	60 000.000	60 136.767	0.38%
EO ATL 2008/1	2 000	40 000.000	40 182.356	0.25%
EO ATL 2010-1 (TMM+0,75%)	2 000	160 000.000	1 64 946.098	1.04%
EO ATL 2010-1 (TMM+0,75%)	5 000	400 000.000	412 365.245	2.60%
EO ATL 2010-2 (TMM+1%)	5 000	500 000.000	509 200.000	3.21%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000.000	203 798.907	1.29%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+1%)	2 000	200 000.000	203 160.000	1.28%
EO SUB Attijari Leasing 2010-1 (TMM+1%)	5 000	400 000.000	411 600.000	2.60%
EO Subordonnée BH 2007/1	1 500	90 000.000	91 944.442	0.58%
EO BTK 2009	1 000	86 653.500	87 697.682	0.55%
EO CIL 2007/2	3 150	63 000.000	64 163.606	0.40%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	410 649.180	2.59%
EO CIL 2009/1	2 000	120 000.000	1 25 005.902	0.79%
EO CIL 2011/1	2 000	160 000.000	162 635.191	1.03%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	80 000.000	81 036.110	0.51%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	2 000	160 000.000	162 072.218	1.02%
EO HL 2008/1	3 000	060 000.000	60 453.698	0.38%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	120 000.000	124 961.967	0.79%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	180 000.000	186 569.212	1.18%
EO HL 2009/2	5 000	300 000.000	310 098.361	1.96%
EO HL 2010/2	2 000	160 000.000	164 155.104	1.04%
EO PANOBOIS 2007	500	30 000.000	30 350.465	0.19%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	180 000.000	185 315.409	1.17%
EO TL 2007/1	4 000	80 000.000	81 761.749	0.52%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	160 000.000	164 267.104	1.04%
EO TL 2010/2 (TMM+ 0,75%)	3 000	240 000.000	245 150.295	1.55%
EO UIB 2009/1	2 000	173 320.000	180 612.698	1.14%
UNIFACTOR 2008	2 000	40 000.000	40 621.150	0.26%
EO UTL 2005/1	2 000	40 000.000	41 683.060	0.26%
EO TL 2011/1 TF	2 000	160 000.000	160 423.452	1.01%
EO TL 2011/1 TV	2 000	160 000.000	160 329.556	1.01%
EO TL 2011/3	2 000	200 000.000	203 938.361	1.29%
EO TL 2011-2	1 000	100 000.000	103 199.344	0.65%
EO UIB 2011 CAT B	2 500	250 000.000	260 672.131	1.64%
EO AIL 2011/1	1 000	80 000.000	80 645.260	0.51%
EO ATL 2011	2 000	200 000.000	203 797.814	1.29%
EO BTE 2011	1 000	100 000.000	101 523.770	0.64%
EO TJR LEASING 2011-1	2 000	200 000.000	204 459.016	1.29%
EO UIB 2011/2	4 000	400 000.000	407 892.459	2.57%
EO AIL 2012/2	3 000	300 000.000	301 854.245	1.90%
EO ATL 2012/1	1 000	100 000.000	100 417.862	0.63%
EO ATL 2012/1	800	80 000.000	80 334.290	0.51%
EO TL 2012/1	2 500	250 000.000	251 112.055	1.58%
EO CIL 2012/1 F	4 000	400 000.000	404 892.055	2.55%
Bons du trésor assimilables		3 132 050.000	3 204 462.725	20.22%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	409 083.492	2.58%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	153 407.819	0.97%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	306 872.728	1.94%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	106 113.425	0.67%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	506 648.219	3.20%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	506 398.219	3.20%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	523 184.247	3.30%
BTA 5,25 03/2016 (acquis le 14/09/2011)	400	386 920.000	392 993.343	2.48%
BTA 5,50 12/10/2018 (acquis le 13/06/2012)	300	290 250.000	299 761.233	1.89%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		850 887.010	843 984.865	5.33%
Titres des OPCVM		761 496.510	754 144.353	4.76%
FINA O SICAV	2 000	209 032.299	204 222.000	1.29%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445.932	109 265.994	0.69%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286.667	108 529.674	0.68%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	31 057.500	0.20%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	25 725.000	0.16%
MAXULA INVEST	1 915	200 163.460	196 266.435	1.24%
SANADET SICAV	750	80 351.100	79 077.750	0.50%
Fonds commun de créances		89 390.500	89 840.512	0.57%
FCC BIAT P2	100	89 390.500	89 840.512	0.57%
TOTAL		13 275 860.510	13 539 759.481	85.43%
Pourcentage par rapport à l'Actif				85.24%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 159.678,637 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2012, contre D : 194.063,346 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2012	Trimestre 2 2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	97 213.606	99 837.672
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	38 098.158	36 848.767
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
- Dividendes	23 440.049	56 158.786
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	926.824	1 218.121
TOTAL	159 678.637	194 063.346

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2012 à D : 1.192.327,934 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2012	% Actif net
Billets de trésorerie	1 200 000	1 191 500.823	1 192 327.934	7.52%
CIL au 12/07/2012 à 5%	500 000.000	498 891.967	499 390.582	3.15%
ATTIJARI LEASING au 25/09/2012 à 5,35%	700 000	692 608.857	692 937.352	4.37%
TOTAL	1 200 000.000	1 191 500.823	1 192 327.934	7.52%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2012 à D : 22.016,841, contre D : 21.995,787 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2012	Trimestre 2 2011
Intérêts des billets de trésorerie	10 247.181	4 520.525
Intérêts des dépôts à vue	11 769.660	13 484.587
Intérêts des certificats de dépôts	-	3 990.675
TOTAL	22 016.841	21 995.787

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2012 à D : 27.115,988 contre D : 25.287,560 au 30/06/2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Rémunération du dépositaire	2 933.880	1 170.301
Rémunération du gestionnaire	24 182.108	24 117.259
Total	<u>27 115.988</u>	<u>25 287.560</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/06/2012 à D : 8.416,270 contre D : 11.184,843 au 30/06/2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 823.010	3 022.514
Etat, Retenues à la source	-	354.000
Autres	5 593.260	7 808.329
Total	<u>8 416.270</u>	<u>11 184.843</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2012 à D : 25.897,049, contre D : 24.705,642 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011; se détaillant ainsi :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Commission de gestion de la CGI	24 430.109	24 117.259
Rémunération du dépositaire	1 466.940	588.383
Total	<u>25 897.049</u>	<u>24 705.642</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2012 à D : 1.989,410, contre D : 2.013,730 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011; se détaillant ainsi :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 989.071	1 994.520
Autres	0.339	19.210
Total	<u>1 989.410</u>	<u>2 013.730</u>

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	16 499 165.611
Nombre de titres	167 960
Nombre d'actionnaires	279

Souscriptions réalisées

Montant	9 999 133.512
Nombre de titres émis	101 791
Nombre d'actionnaires nouveaux	137

Rachats effectués

Montant	(10 913 280.504)
Nombre de titres rachetés	(111 097)
Nombre d'actionnaires sortants	(77)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	337.093
Plus ou moins values réalisées sur titres	3 427.925
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(16 226.624)

Capital au 30-06-2012

Montant	15 572 557
Nombre de titres	158 654
Nombre d'actionnaires	339